

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	50 (1921)
Heft:	2
Rubrik:	Pour l'enseignement de la lecture [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 4 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 6 fr. — Le numéro : 25 ct. — Annonces : 40 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Firmin Barbey, inspecteur scolaire, à Fribourg. Les articles à insérer dans le N^o du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N^o du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg*, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à *l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg*.

Le Bulletin pédagogique paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — Pour l'enseignement de la lecture. — La lecture populaire et les bibliothèques scolaires. — L'importance et les procédés du calcul oral. — Petite correspondance. — Pensées à méditer. — Partie pratique. — Pour récitation. — Echos de la presse. — Chronique scolaire. — Intérêts de la Société.

Pour l'enseignement de la lecture¹

Avec une unanimité extraordinaire, les réponses du questionnaire romand sur l'enseignement de la lecture ont accusé le manuel du cours moyen des pires défauts pédagogiques : fond au-dessus de l'intelligence de l'enfant, forme abstraite et ennuyeuse, bas utilitarisme des leçons morales, aridité des parties géographiques et historiques, — tout ce que nous avons entendu, enfin, depuis vingt ans chez nous, on le redisait dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel, de Genève, dans le Jura bernois. Et si les instituteurs du Valais ne criaient pas à leur tour « haro sur le baudet », la raison en est qu'ils possèdent depuis quelques années un livre de lecture moins sec et mieux adapté aux jeunes lecteurs de ce cours.

Il a paru donc aux membres de la Commission pédagogique intercantonale romande que l'on s'était trompé dans la rédaction

¹ Voir ce qui précède au numéro du 15 décembre 1920.

des livres de lecture du cours moyen, partout dans notre Suisse romande. Quels sont donc les principes qui doivent nous guider dans le choix et la composition des morceaux destinés au degré intermédiaire ? Telle fut la question étudiée dans l'assemblée du 25 novembre 1920 de la Commission intercantonale, réunie à Sion. Un excellent rapport de M. Hœh, directeur de l'Ecole normale de Sion, servit de base à la discussion. Il fut adopté, moyennant quelques modifications. Nous le reproduisons dans sa forme définitive. Les principes qu'il définit seront ceux dont s'inspireront les rédacteurs des livres de lecture, degré moyen, de nos cantons romands.

Qualités du Livre de lecture du cours intermédiaire.

Nous avons fixé, le 22 mai dernier, le but de l'enseignement de cette branche à l'école primaire.

Ce but, à en juger par les résultats de l'enquête faite auprès du corps enseignant des différents cantons romands, n'est pas atteint dans bon nombre d'écoles, pour le cours moyen surtout.

Les causes en paraissent être multiples : le temps trop restreint consacré à la lecture, les méthodes peut-être défectueuses et surtout la composition du manuel en usage. Entre le cours élémentaire, qui généralement donne satisfaction, et le cours moyen, il existe souvent un fossé profond que l'enfant ne franchit qu'avec les plus grandes difficultés. Après s'être mû longtemps dans le cercle des choses concrètes, il est trop brusquement mis en présence d'idées purement abstraites dans lesquelles son esprit est désorienté.

Favoriser le passage des unes aux autres, voilà le but du cours moyen. Ce cours est, sans contredit, le plus difficile à rédiger ; écrire pour les enfants constitue un art à part. — Quelles qualités devra donc présenter ce cours ?

1. La psychologie demande tout d'abord qu'il réponde à l'état d'âme de l'enfant de 9 à 11 ans. A cet âge, c'est encore plus un affectif qu'un intellectuel. Il aime l'action, la vie, le mouvement, les anecdotes, les scènes enfantines et pittoresques, etc. Si le livre de lecture répond à ces besoins par le choix judicieux des morceaux, il exercera un attrait, un charme irrésistible sur son cœur. L'heure de la lecture sera la plus intéressante de la journée scolaire, et plus tard encore, il cherchera dans la lecture soit un passe-temps agréable, noble et élevé, soit une source de précieuses lumières.

2. En second lieu, le livre de lecture doit être écrit dans un style simple, à la portée intellectuelle de l'enfant. Sinon, le maître négligera de donner les explications nécessaires à l'intelligence du texte, ou bien la leçon se passera en commentaires qui demanderont un temps considérable. Dans les deux cas, ce sera au grand détriment de la lecture proprement dite par laquelle il s'agit de développer chez les enfants une aptitude à voir et à concevoir qu'ils

n'acquièrent que par de nombreux et fréquents exercices. Ils doivent notamment s'habituer à voir plusieurs mots à la fois, à saisir couramment le sens de la phrase, à lire sans hésitation et sans reprises, comme l'on parle ou plutôt un peu mieux qu'on ne parle. Cette simplicité de style toutefois ne doit pas dégénérer en banalité ni exclure du livre la beauté et le charme. Ce sont de véritables modèles de langue claire et élégante qu'il faut présenter aux enfants, pour autant toutefois qu'ils soient accessibles à leur intelligence.

3. Le livre de lecture doit avoir une grande portée morale et religieuse. La lecture, surtout la lecture expliquée doit, en effet, constituer la partie la plus vivante et la plus vivifiante de notre enseignement. Elle se prête à une foule de réflexions utiles pour le cœur et l'intelligence ; elle nous permet de profiter de toutes les occasions pour transporter nos enfants en dehors de l'école, pour les faire regarder autour d'eux, élever leur esprit et leur cœur et les initier peu à peu à la vie, à ses besoins, à ses réalités, à ses devoirs. Les divers chapitres relateront des actes de bonté, de probité, de dévouement, de piété filiale, de patriotisme ; ils montreront le prix de l'effort et donneront un caractère concret aux leçons de morale toujours sèches par elles-mêmes.

4. Le livre de lecture doit être instructif. L'agréable ne doit pas exclure l'utile en pareille matière. Certains sujets historiques, géographiques, même scientifiques peuvent y être exposés d'une façon plus vivante, plus agréable, moins condensée que dans les manuels spéciaux.

5. Le livre de lecture doit avoir un cachet plutôt régional. Les leçons auraient ainsi un caractère plus familial, plus intime, et prendraient une couleur locale très propre à développer directement l'attachement à son pays, à ses coutumes, à ses mœurs et, par contre-coup, l'amour de la plus grande patrie.

6. Les sujets de lecture doivent présenter une grande variété. Les uns parlent de la famille, les autres de la patrie, des fêtes religieuses ; d'autres encore traitent des animaux, de la nature, de nos devoirs. Ceux-ci sont d'allure plaisante ; ceux-là, d'un caractère grave, selon le précepte bien connu : Passez du grave au doux, du plaisant au sévère. Dans les livres en texte suivi, genre Francinet, il est à craindre que l'intérêt s'affaiblisse pour disparaître bientôt ; de plus, toutes les pages ne sauraient avoir même valeur littéraire. Cependant, il serait bon, me semble-t-il, de placer dans les volumes l'un ou l'autre morceau de plus grande envergure pour habituer l'enfant à reconnaître l'enchaînement de certains faits. Cela se voit dans quelques livres allemands. Le classement de ces sujets sous différentes rubriques est une question de moindre importance que le choix des textes en lui-même.

7. Le choix des morceaux doit favoriser l'enseignement de la langue maternelle et se prêter à de nombreuses applications gram-

maticales ou littéraires. Toutefois, il ne faudrait jamais perdre de vue qu'au cours intermédiaire la lecture doit tenir le premier rôle; les explications et applications auxquelles elle peut donner lieu, si importantes soient-elles, ne doivent venir qu'au second rang, sauf dans l'un ou l'autre morceau qui servira de lecture expliquée.

8. Le livre de lecture devra contenir un certain nombre de poésies, fables et autres, qui constitueront les premiers éléments du trésor intellectuel que les enfants devront emporter de l'école. Ces morceaux seront caractérisés par la simplicité du style, par l'élévation du sentiment, par le mouvement et la vie des personnages. Ils contribueront puissamment à la formation du goût et initieront les enfants à la beauté littéraire.

9. Les illustrations de l'ouvrage concourront également au développement du sentiment esthétique chez l'enfant. Elles doivent avoir un caractère nettement artistique, être adaptées au texte, le traduire, pour ainsi dire, par l'image; parfois même, elles remplaceront une définition de mot difficile à donner. A travers tout l'ouvrage, elles porteront un cachet d'unité avec lequel ne cadrent pas les reproductions par un procédé quelconque, des œuvres d'art elles-mêmes.

Telles sont, à mon avis, les conditions que doit remplir le livre de lecture du cours intermédiaire. Je les résume en deux mots :

a) Le cours moyen doit être adapté à l'état d'âme des enfants et ne renfermer que des morceaux variés, bien à leur portée, d'une réelle valeur morale et littéraire, illustrés par des gravures *ad hoc*;

b) Au cours moyen, la leçon de lecture doit rester leçon de lecture intelligente et intelligible. On y lit pour apprendre à bien lire.

Si ces conditions sont réalisées, je crois que les maîtres tiendront entre les mains un excellent moyen de formation intellectuelle et morale des enfants. Leur talent saura le faire valoir et le but de la lecture au cours moyen sera atteint.

Sion, octobre 1920.

(Signé) Hœh.

—————*

La lecture populaire et les bibliothèques scolaires

Personne aujourd'hui ne conteste sérieusement la valeur éducative de la lecture. Durant ces dernières années, on a beaucoup discuté, surtout dans les sociétés d'instituteurs, de la lecture et de son complément nécessaire qui est la bibliothèque. Le clergé qui s'intéresse si vivement à tout ce qui concerne l'école et l'instruction populaire, n'est pas resté indifférent en face du problème de la lecture. En effet, la question des bibliothèques ne nous paraît pas être uniquement